



Stratégie 100% boursière ...et déception sociale

Information mensuelle des élus AVENIR
au CSE SSG – Juin 2025

Expertise "Orientations stratégiques et conséquences sur l'emploi" réalisé par le Cabinet Sextant

Au CSE du 28 mai 2025, les élus AVENIR au CSE, après avoir analysé le rapport de l'expert SEXTANT sur les orientations stratégiques et leurs conséquences sur l'emploi, l'évolution des métiers, l'organisation du travail, la formation, ... ont demandé à la direction de reconsidérer sa stratégie afin de revenir à un climat social plus apaisé dans l'entreprise :

- Malgré un contexte économique difficile, les objectifs annoncés à la presse et aux acteurs financiers demeurent élevés, ce qui se traduit par une dégradation des conditions de travail des salariés qui subissent les effets de mesures d'économie, et de projets de transformations et réorganisations qui se succèdent. Ainsi en 2025, plus que la moitié des salariés n'est pas augmenté alors que les salariés de l'entreprise dépassent leurs objectifs pour plus de 80% d'entre eux et ne peuvent accepter la baisse de leur rémunération comparativement à l'inflation. En cette période la direction a validé au Conseil d'administration récemment des LTI pour 2025 réservés au haut management pour environ deux cent mille actions ce qui correspond à environ 40 millions d'euros. Les salariés attirent l'attention de la direction sur le besoin de s'expliquer.
- Les effectifs en France sont en baisse constante, et les ruptures conventionnelles en forte hausse. Les élus AVENIR au CSE alertent sur la nécessité de préserver l'emploi et les compétences en France, sachant que la direction attend un redémarrage fort de l'activité à court terme.
- L'utilisation déjà forte de l'intelligence artificielle dans de nombreux métiers nécessite une information complète du CSE et une consultation obligatoire légalement, présentant tous les outils d'IA ainsi que les conséquences économiques, sur l'organisation du travail et sur les métiers impactés. Cette demande a déjà été faite à plusieurs reprises et les réponses données ne sont pas suffisamment fournies pour permettre au CSE d'analyser et d'évaluer l'impact de ces outils.
- Chaque salarié doit pouvoir évoluer sur le plan professionnel avec les formations nécessaires, notamment sur les nouveaux outils et l'intelligence artificielle.
- La situation du Conseil nécessite également une information complète du CSE puisque des changements importants ont été annoncés et sont en cours tant sur le plan de la stratégie que de l'organisation des équipes Conseil.

Si la réorganisation de l'activité décidée, sans information consultation préalable du CSE, ne donne pas les résultats escomptés par la direction, qu'advient-il des salariés concernés ? Il faut associer le CSE à l'étude de la situation et des solutions dès à présent.

SOPRA STERIA GROUP - FRANCE

► Le plan France 2030 : Les marqueurs

